

ANNEXE X de l'arrêté du Gouvernement wallon relatif à la procédure et à diverses mesures d'exécution du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement

ENQUETE PUBLIQUE

Etablissements contenant des installations ou activités classées en vertu du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement

Concerne la demande de **BRAY AUTOMOBILES**, Rue de Mons, 1115 à 7130 Binche en vue d'obtenir le permis d'environnement de classe 2 concernant :

Renouvellement d'un permis d'environnement pour une station-service Rue de Pâturages n°62 à 7340 Colfontaine

Le dossier peut être consulté à l'Administration Communale de Colfontaine - Carré Communal Yvon Biefnot, Rue du Pont d'Arcole n°14 - Service Environnement – à partir du 10/02/2023.

Le Fonctionnaire technique du Service Public de Wallonie peut être contacté à l'adresse suivante : Service Public de Wallonie, Place du Béguinage, 16 à 7000 Mons, ☎: 065/32.80.11.

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à :
10/02/2023	15/02/2023	Administration Communale Service Environnement Le mercredi 1^{er} mars 2023 à 11h00	A l'attention du Collège Communal Administration Communale Place de Wasmes, 22 7340 Colfontaine

Le Bourgmestre,

porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée.

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête chaque jour ouvrable pendant les heures de service:

- Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
- Le mardi de 16h00 à 20h00 **uniquement sur rendez-vous en téléphonant 24h00 à l'avance au 065/88.73.40**
- Le mercredi de 14h00 à 16h00

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

A Colfontaine, le 10/02/2023

Le Bourgmestre,
(s) L. D'ANTONIO